

**Mercredi 03 Février 2021**

**L'an deux mille vingt et un le 03 du mois de FEVRIER**

**À 10h00 heures s'est réuni le Comité Syndical**

**du Syndicat Mixte FONTENAY SUD VENDEE DEVELOPPEMENT**

**Dûment convoqué à la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée,  
Salle du Conseil, 16 rue de l'Innovation, 85200 FONTENAY LE COMTE**

## Ordre du jour

- 1) Désignation d'un Secrétaire de séance,
- 2) Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 18 Décembre 2020
- 3) Débat d'Orientation Budgétaire
- 4) Achat d'un nouvel ordinateur portable
- 5) Reconduction ligne de trésorerie
- 6) Questions diverses

### PRESENTS :

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY -VENDEE

ARNAUDEAU JEAN-MARIE	DELEGUE TITULAIRE
BAUDRY YVES	DELEGUE TITULAIRE
BIRE MICHEL	DELEGUE TITULAIRE
BOUCHER YVES-MARIE	DELEGUE TITULAIRE
FROMAGET MARIE-THERESE	DELEGUEE TITULAIRE
GERMAIN YVES	DELEGUE TITULAIRE
GUILLOIN FRANCIS	DELEGUE TITULAIRE
HERAUD MICHEL	DELEGUE TITULAIRE
PAGEAUD LIONEL	DELEGUE TITULAIRE
BOUILLAUD STEPHANE	DELEGUE SUPPLEANT

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES VENDEE-SEVRE-AUTISE

BAUDRY-LOIGEROT MARIE-CHRISTINE	DELEGUEE TITULAIRE
DAVID DANIEL	DELEGUE TITULAIRE
DUPONT-MALOINE MARIE-AUORE	DELEGUEE TITULAIRE
DURAND JEAN-JACQUES	DELEGUE TITULAIRE
GUILLOIN STEPHANE	DELEGUE TITUALIRE
POUPLIN ADELINE	DELEGUEE TITULAIRE
MONTAMAT ELIANE	DELEGUEE SUPPLEANT

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LA CHATAIGNERAIE

BARREAU LAURENT	DELEGUE TITULAIRE
CHATELLIER CHRISTIAN	DELEGUE TITULAIRE
GIRAUD JEAN-MARIE	DELEGUE TITULAIRE
GUENION CHRISTIAN	DELEGUE TITULAIRE
JOSSE VALENTIN	DELEGUE TITULAIRE
MOTTARD DANIEL	DELEGUE TITULAIRE

### Y ASSISTENT :

MME SABRINA PHELIPEAU, CHARGÉE DE MISSION LEADER AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE FONTENAY SUD VENDEE DEVELOPPEMENT  
MME NATACHA SENDER, SECRETAIRE AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE FONTENAY SUD VENDEE DEVELOPPEMENT.

**1 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Madame Marie-Aurore DUPONT-MALOINE Déléguée Titulaire représentant la Communauté de communes Vendée Sèvre Autise est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

**2 - APPROBATION DU PROCES – VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2020**

M. le Président demande s'il y a des observations à formuler sur le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 18 Décembre 2020.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE A L'UNANIMITE**

- D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 18 Décembre 2020.

**3 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Rapporteur : le Président

Le Président présente le Rapport d'Orientation Budgétaire 2021

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE A L'UNANIMITE**

- DE PRENDRE ACTE de la tenue, du débat d'orientation budgétaire 2021 sur les propositions présentées dans le Rapport d'Orientation Budgétaire qui sera annexé à la présente délibération.

**4 – ACHAT D'UN NOUVEL ORDINATEUR PORTABLE**

Le syndicat a fait l'acquisition d'un ordinateur portable en 2009, cela fait 11 ans. Certains logiciels ne peuvent être installés sur ce PC vu son ancienneté.

Afin de pouvoir répondre aux besoins du syndicat pour les réunions mais également pour le télétravail au vu des événements passés, il est souhaitable de renouveler ce matériel.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE A L'UNANIMITE**

- D'AUTORISER l'achat de ce nouvel ordinateur portable
- DE PREVOIR les crédits correspondant au budget de la collectivité.

**5 – RECONDUCTION DE LA LIGNE DE TRESORERIE**

Afin de financer les besoins ponctuels de trésorerie liés à des délais d'attentes de versement des subventions, notamment européennes et ainsi faire face à tout risque de rupture de paiement dans un délai très court, il avait été validé en comité syndical du 31 Aout 2018, par délibération n°18.14 l'ouverture d'une ligne de trésorerie au Crédit Mutuel, celle-ci arrive à échéance le 28 février 2021. Elle peut être reconduite sous les conditions suivantes (document joint en annexe).

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE COMITE SYNDICAL DECIDE A L'UNANIMITE**

- DE VALIDER la reconduction de la ligne de trésorerie du Crédit mutuel ayant les caractéristiques suivantes :
  - o Montant : 50 000 euros

- Taux : 1.10% (basé sur l'EURIBOR)
- Durée : 12 mois

- **DE PRENDRE** l'engagement pendant toute la durée des prêts de créer et de mettre en recouvrement les contributions directes nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances
- **DE CONFERER** toutes les délégations utiles au Président pour la réalisation de l'emprunt, la signature du ou des contrats de prêts à passer avec l'établissement prêteur, et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

## 6 – QUESTIONS DIVERSES

- **-Conseil de développement :**  
Les membres du comité syndical ont souhaité remettre en éveil le conseil de développement du Territoire Sud Vendée. Un groupe de travail sera composé à cet effet de Daniel DAVID, Christian GUENION et de Stéphane BOUILLAUD.
- **-Recrutement**  
Une nouvelle offre va être mise en ligne afin de pouvoir procéder à un recrutement sur le poste de chargé de mission Leader et Scot.
- Demande de la part des élus de recevoir la liste des dossiers FISAC
- Demande des élus de recevoir le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur suite à l'enquête publique du SCOT.
- Demande des élus de recevoir le lien pour visionner le film réalisé par la Chambre d'Agriculture.
- Interrogation des élus concernant le déblocage des fonds Leader

Le prochain comité syndical aura lieu le 24 mars 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Fontenay le Comte  
Le 03 février 2021

La secrétaire de séance

Le Président

Marie-Aurore DUPONT-MALOINE

Valentin JOSSE

